

## **Communiqué de presse**

### **Installation du Haut Conseil des musées de France**

Jean-Jacques AILLAGON, ministre de la culture et de la communication, a décidé l'installation, mardi 27 mai 2003, du Haut Conseil des musées de France, institué par la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

Le Haut Conseil des musées de France, qui se réunit au moins une fois par an sur un ordre du jour fixé par son président, peut être consulté ou formuler des recommandations sur toute question relative aux musées de France.

Il émet des avis sur l'attribution de l'appellation "musée de France" créée par la loi du 4 janvier 2002, ou le retrait de cette attribution, et peut être consulté en particulier sur les questions relatives :

- au transfert de propriété de tout ou partie des collections d'un musée de France à un autre musée de France, ou sa réintégration ;
- et au transfert de propriété à une collectivité territoriale de dépôts de l'Etat antérieurs au 7 octobre 1910, prévu par la loi relative aux musées de France.

Reflet des principes de décentralisation et d'interdisciplinarité qui inspirent la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, la création du Haut Conseil des musées de France est un élément essentiel du nouveau dispositif mis en place par cette loi.

A cette occasion, ont été rappelées les mesures annoncées, le 26 mai, par le Ministre de la culture et de la communication relatives à l'action territoriale dans le domaine des musées, et en premier lieu, après la création d'une antenne du Centre Pompidou à Metz, celle d'une antenne du Louvre, en étroite collaboration avec une collectivité territoriale.

La composition du Haut Conseil des musées de France a été fixée par un décret en Conseil d'Etat du 25 avril 2002. Il comprend, outre le ministre chargé de la culture, son président, 22 membres :

1) Un député et un sénateur désignés par leur assemblée respective ;

2) Cinq représentants de l'Etat :

- le directeur des musées de France ou son représentant, vice-président,
- le chef de l'inspection générale des musées,
- le directeur chargé des musées au ministère de la recherche,
- le directeur mémoire, patrimoine et archives au ministère de la défense,
- un directeur régional des affaires culturelles ;

3) Cinq représentants des collectivités territoriales :

- trois maires ou présidents d'établissement publics coopération intercommunale,
- un président de conseil général,
- un président de conseil régional ;

4) Cinq représentants des professionnels des musées :

- deux conservateurs généraux du patrimoine,
- un conservateur territorial du patrimoine,
- un conservateur ou responsable de collections scientifiques et technique,
- un spécialiste de restauration choisi parmi les professionnels de musées ;

5) Cinq personnalités qualifiées dans les domaines de compétence du Conseil, dont :

- deux représentants de personnes morales de droit privé propriétaires de collections d'un "musée de France", dont un sur désignation conjointe de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- un représentant d'associations représentatives du public,
- un personnalité désignée sur proposition du Ministre chargé de l'Education.

Les membres du Haut Conseil des musées de France, autres que le directeur des musées de France, le chef de l'inspection générale des musées de France, le directeur chargé des musées au ministère chargé de la recherche, et le directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives au ministère de la défense sont nommés par arrêté du ministre chargé de la culture pour une durée de 4 ans, renouvelable une fois. Pour chacun des membres nommés, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

Les premiers membres nommés du Haut Conseil des musées de France l'ont été par arrêté du ministre de la culture et de la communication du 13 avril 2003.

Paris, le 28 mai 2003

P. J. Liste des membres du Haut Conseil des musées de France

**Contacts :**

**Direction de l'information et de la communication**

Françoise Brézet 01 40 15 80 05

**Direction des musées de France**

Robert Fohr 01 40 15 36 00 / 36 07

Bénédicte Moreau : 01 40 15 36 12

Venetia Selz : 01 40 15 35 97

# HAUT CONSEIL DES MUSEES DE FRANCE

*Loi n° 2002-5 du 4/01/02  
Décret n° 2002-628 du 26/04/02  
Arrêté du 9 avril 2003*

	Membres titulaires	Membres suppléants
<b>1) Assemblée Nationale</b>	Patrick BLOCHE (Député de Paris)	Jean-Pierre DOOR (Député-maire de Montargis)
<b>1) Sénat</b>	Philippe RICHERT (Sénateur du Bas-Rhin)	Philippe NACHBAR (Sénateur de Meurthe-et-Moselle)
<b>2) Cinq représentants de l'Etat</b> a) le directeur des musées de France, vice-président b) le Chef de l'Inspection générale des musées c) le directeur chargé des musées au ministère de la recherche d) le directeur mémoire, patrimoine et archives ministère de la défense e) 1 directeur régional des affaires culturelles	Francine MARIANI-DUCRAY  Dominique VIEVILLE  Elisabeth GIACOBINO  Solange APIK  Abraham BENGIO (DRAC Rhône-Alpes, Président de l'association des DRAC)	Jérôme BOUËT (DRAC PACA)
<b>3) Cinq représentants des collectivités territoriales</b> a) 3 maires ou présidents d'établissements publics de coopération intercommunale  a) 1 président de conseil général b) 1 président de conseil régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ André LAIGNEL (Maire d'Issoudun, Secrétaire général de l'Association des maires de France)</li> <li>▪ Bernadette BOURZAI (Maire d'Egletons)</li> <li>▪ Bruno BOURG-BROC (Député-maire de Chalons en Champagne)</li> </ul> Jean-Paul POTTIER (Président du Conseil général de la Lozère)  Jean-Paul HUCHON (Président du Conseil régional de l'Île-de-France)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ François CHOLLEY (Maire de Villemoisson-sur-Orge)</li> <li>▪ Sandrine MAZETIER (Maire-adjoint à la Ville de Paris, chargée du Patrimoine)</li> <li>▪ François DESMAZIERE (Maire-adjoint d'Arras, chargé de la Culture)</li> </ul> Jean-François FORTASSIN (Sénateur, Président du Conseil général des Hautes-Pyrénées)  Robert SAVY (Président du Conseil régional du Limousin)
<b>4) Cinq représentants de professionnels</b> a) 2 conservateurs généraux du patrimoine  b) 1 conservateur territorial du patrimoine  c) 1 conservateur ou responsable de collections scientifiques et techniques (recherche) d) 1 spécialiste de restauration	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Henri LOYRETTE (Président directeur du musée du Louvre)</li> <li>▪ Jean-Pierre MOHEN (Directeur du Centre de recherche et de restauration des musées de France)</li> </ul> Simone BLAZY (Conservateur du musée Gadagne à Lyon)  Bruno JACOMY (CNAM)  Florence BERTIN (IRRAP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Michel COLARDELLE (Directeur MNATP)</li> <li>▪ Philippe DUREY (Directeur école du Louvre)</li> </ul> Sylvie GRANGE (Conservateur du musée de Cavaillon, Présidente de l'Association générale des conservateurs des collections publiques françaises)  Bertrand RADIGOIS (Muséum d'histoire naturelle de Lille)  Roch PAYET (restaurateur libéral)
<b>5) Cinq personnalités qualifiées</b> a) 2 représentants de personnes morales de droit privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• André DUBUC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Robert TAUSSAT (Président</li> </ul>

propriétaires de collections d'un " musée de France ", dont un sur désignation conjointe de l'enseignement supérieur et de la recherche	(Directeur Centre Minier de Lewarde)	de l'association propriétaire des collections du musée Fenaille à Rodez)
b) 1 représentant d'associations représentatives du public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Claude WELTY (EDF/Electropolis Mulhouse)</li> </ul> Christian GIACOMOTTO (Président Association des Amis du musée national du Moyen Age)	Jean-Michel RAINGEARD (Président de la Fédération française des sociétés d'amis de musée)
c) 1 personnalité désignée sur proposition du Ministre chargé de l'Education	Nathalie REYMOND (Université de Paris I)	Denis VARLOOT (Président de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle) <sup>1</sup>
1 personnalité qualifiée	Bruno RACINE (Président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou)	Jean-Pierre BADY (Président de la commission nationale de récolement)

<sup>1</sup> Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle  
05/05/03